



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 388 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE l'inquiétude de la population est très grande au sujet de la présence d'arsenic dans l'air de Montréal-Est;

CONSIDÉRANT QUE l'arsenic est un cancérogène reconnu;

CONSIDÉRANT QUE la piètre qualité de l'air de Montréal-Est entraîne des conséquences négatives sur la santé et l'espérance de vie de la population;

CONSIDÉRANT QUE les permis d'assainissement accordent actuellement le droit aux industriels d'effectuer eux-mêmes la collecte de données environnementales et que cette méthode mine la confiance de la population;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec :

- De contraindre les entreprises à respecter les normes de qualité de l'air actuellement en vigueur au Québec;
- D'effectuer lui-même la collecte de données de la qualité de l'air;
- De donner un accès public en temps réel aux données ainsi relevées.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Ruba Ghazal, députée de Mercier

11 février 2020

Date de signature de l'extrait